

COMMISSION JEUNES

PV du 29/06/2023

Président : Mr Jérôme TISSEUR

Présents : Mr Jean-Luc PASCAREL, Mr David CARRASCO

Excusés (échange par téléphone) : Mr Patrice BOFFELI, Mr Alain DROUIN

Assiste : Mr Cédric ROQUE

INFORMATIONS SAISON 2023 / 2024

CATEGORIE U13

La saison U13 **débutera le 23/09**. Comme indiqué lors du dernier PV la **date limite d'inscription est fixée au 04/09**.

Le fonctionnement de la compétition étant dépendant du nombre d'équipes engagées par niveau, il sera défini et soumis à la validation du comité directeur à la clôture des inscriptions. Toutefois seules les équipes inscrites en niveau 1 pourront prétendre jouer en interdistrict. (3 clubs qualifiés pour notre district).

Nous espérons que le nombre d'équipes engagées nous permettra de mettre en place une compétition indépendante U12 sur 2 phases.

Cette année la phase départementale du festival pitch U13 sera totalement indépendante de la coupe de l'Aude et du challenge Peytavy.

L'inscription en coupe sera payante comme habituellement.

L'inscription au Festival Pitch se fera indépendamment de la coupe. L'inscription sera gratuite. 2 équipes du même club seulement pourront participer à la finale départementale.

Le fonctionnement global des coupes sera développé à la rentrée.

CATEGORIE U15

Le championnat U15 sera divisé en 2 phases.

Phase 1 de septembre à décembre

Phase 2 de Janvier à Mai

La date limite d'inscription est fixée au 21/08/2023

Les clubs inscriront leurs équipes en niveau 1 ou en niveau 2 pour la phase 1. Seules les équipes inscrites en niveau 1 pourront prétendre participer au **championnat territoire U15** qui débutera au mois de janvier et définira les accessions au niveau régional en fin de saison.

A l'issue de la 1ere phase :

- 4 clubs accèdent au **championnat U15 territoire** avec les 4 premiers de la poule des PO
- Le championnat de D1 à partir de janvier sera composé de **8 équipes de 8 clubs différents**.
- Les équipes restantes participeront au championnat D2 composé d'une ou plusieurs poules

A l'issue de la seconde phase du championnat territoire :

- Les équipes classées 1ere et 2é du championnat territoire joueront les barrages d'accession en U16 R2

La 1ere journée de championnat se jouera le 16/09.

L'inscription des équipes en D1 ou D2 en début d'année se fera au volontariat.

Toutefois, selon les règlements de la ligue, les équipes rétrogradées d'un championnat régional doivent obligatoirement jouer en D1.

Le **FAC**, rétrogradé du championnat U14 régional a donc une place.

La commission a également fait le choix d'intégrer automatiquement en D1 les équipes engagées en U14 territoire cette saison : **GOAL – US Conques – FC Briolet – SC Narbonne Montplaisir**.

Si l'un de ces clubs ne souhaite pas évoluer en D1 il devra nous le faire savoir très rapidement.

Nous attirons l'attention des clubs sur le fait que la phase 1 débutera le 16/09 et se terminera le 17/12. Il sera donc impossible d'engager une équipe supplémentaire avant le mois de Janvier.

CATEGORIE U17

Le championnat U17 sera divisé en 2 phases.

Phase 1 de septembre à décembre

Phase 2 de Janvier à Mai

La date limite d'inscription est fixée au 21/08/2023

Les clubs inscriront leurs équipes en niveau 1 ou en niveau 2 pour la phase 1. Seules les équipes inscrites en niveau 1 pourront prétendre participer au **championnat territoire U17** qui débutera au mois de janvier et définira les accessions au niveau régional en fin de saison.

A l'issu de la 1ere phase :

- 4 clubs accèdent au **championnat U17 territoire** avec les 4 premiers de la poule des PO
- Le championnat de D1 à partir de janvier sera composé de 8 équipes de 8 clubs différents.
- Les équipes restantes participeront au championnat D2 composé de plusieurs poules

A l'issu de la seconde phase du championnat territoire :

- Les équipes classées 1ere et 2é du championnat territoire accéderont au championnat U18 R2 (sous réserve de la publication du règlement des championnats régionaux)

La 1ere journée de championnat se jouera le 16/09.

L'inscription des équipes en D1 ou D2 en début d'année se fera au volontariat.

Toutefois, selon les règlements de la ligue, les équipes rétrogradées d'un championnat régional doivent obligatoirement jouer en D1.

- Le **FAC**, rétrogradé du championnat U15 régional. (si présence d'une équipe U17 district en + de leur équipe U17 R1)
- Le **GOAL** rétrogradé du championnat U16 R2

Si l'un de ces clubs ne souhaite pas évoluer en D1 il devra nous le faire savoir très rapidement.

Nous attirons l'attention des clubs sur le fait que la phase 1 débutera le 16/09 et se terminera le 17/12. Il sera donc impossible d'engager une équipe supplémentaire avant le mois de Janvier.

FEMININES

- Les clubs désirant inscrire une équipe U13 féminine devront en informer la commission avant le 16/09
- Les clubs désirant inscrire une équipe U15 F devront nous informer au plus vite.

DIVERS

- Une réunion de début de saison aura lieu début septembre avec présence obligatoire des éducateurs concernés
- Les modalités des coupes U15 et U17 seront communiquées ultérieurement. Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 31/08.
- Nous rappelons aux clubs que les clubs qui souhaitent organiser des tournois doivent en faire la demande au district qui validera, ou non, cette demande.

Le Président

M. Jérôme Tisseur